

Budget principal des dépenses, 1983-1984

ministères et organismes à une hausse maximale de 6 p. 100 visant à compenser les effets de l'inflation.

Évidemment, la hausse totale des dépenses de fonctionnement excède 6 p. 100 puisque le gouvernement avait besoin de ressources supplémentaires pour élaborer et mettre en œuvre de nouveaux programmes et mesures et pour satisfaire à la demande croissante à l'égard des services existants.

Dans le même ordre d'idée, on a déjà limité le montant autorisé chaque année de subventions et de contributions accordées à des organismes extérieurs au gouvernement.

Je voudrais dire quelques mots maintenant de l'expansion du secteur public qui se mesure par l'augmentation du nombre d'années-personnes. Le gouvernement estime que pour 1983-1984, il doit maintenir à 1 p. 100 le taux de croissance de la fonction publique, bien que nombreux soient ceux qui ont demandé que l'on étende l'aide gouvernementale. C'est pourquoi le Conseil du Trésor a fait savoir aux ministères et organismes qui ont d'important besoins en années-personnes que leur effectif autorisé pour l'année 1983-1984 est en fait inférieur de 0.2 p. 100 aux montants indiqués dans le Livre bleu. Cependant, il n'était pas possible de tenir compte dans tout le Budget principal des dépenses de cette décision de limiter la croissance globale à 1 p. 100 sans retarder considérablement la date de dépôt des prévisions budgétaires.

C'est pourquoi les documents du Budget principal des dépenses dont la Chambre est saisie prévoient un total de 258,463 années-personnes pour l'ensemble des ministères et organismes dont les besoins en personnel relèvent du Conseil du Trésor. Ce total représente 3,141 années-personnes, soit 1.2 p. 100, de plus que le montant prévu dans le Budget principal des dépenses pour l'année 1982-1983. Toutefois, je viens de constater que le Conseil du Trésor a déjà pris des mesures pour ramener la croissance globale à 1 p. 100. Une forte proportion de celle-ci correspond à des besoins à court terme, pour la mise en œuvre d'initiatives adoptées récemment par le gouvernement, comme le programme RELAIS.

En examinant les principales augmentations d'une année à l'autre dans des secteurs précis, on s'aperçoit que de plus en plus, le gouvernement est appelé à offrir des services sans cesse croissants au public. La Commission d'emploi et d'immigration a augmenté ses effectifs de plus de 1,400 années-personnes. Outre les 500 années-personnes nécessaires à la mise en œuvre du programme RELAIS, plus de 800 d'entre elles serviront à l'examen des demandes d'assurance-chômage. Au ministère des Transports, 250 années-personnes supplémentaires serviront à appliquer la réglementation relative à la sécurité aérienne et aux opérations et à l'entretien des aides à la navigation aérienne et des installations.

La GRC demande 343 années-personnes supplémentaires au titre des programmes d'application de la loi et pour assumer des tâches précises comme celles qui sont prévues dans le cadre d'accords entre les polices provinciales et municipales les frais subis à ce titre sont, bien entendu, recouvrables.

Pour conclure, je tiens à dire, en ma qualité de président du Conseil du Trésor, que notre première priorité sera de maintenir notre politique actuelle en vue d'améliorer la gestion et l'efficacité du gouvernement fédéral. Je suis conscient de l'importance de la tâche. Cependant, je crois que nous pouvons continuer à améliorer la gestion des services de l'État ainsi que l'efficacité et le rendement de l'ensemble du gouvernement.

Les conséquences de la conjoncture économique actuelle créent des difficultés au gouvernement proprement dit et à l'ensemble des Canadiens. Toutefois, elle a eu au moins une incidence positive, celle de nous faire exiger la perfection, tant de nos systèmes, que de la population canadienne et de nous-mêmes.

Des voix: Bravo!

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, mes collègues et moi-même avons examiné ces prévisions de dépenses au cours d'une séance d'information qui a débuté à midi. Ces énormes prévisions comportent une partie I et une partie II, exposées par le ministre, ainsi que 47 petits Livres bleus. Ces prévisions annoncent à la Chambre et au pays une quantité effrayante de dépenses. Ces dépenses, nous les députés et nos commettants ne saurions en prendre me serait-ce qu'une idée avant d'y avoir travaillé des jours et des jours.

Lorsque le ministre des Finances (M. Lalonde) a présenté ses demandes à la Chambre, dans le cadre du projet d'autorisation d'emprunt du 17 février, il a dit que pendant la prochaine année, les dépenses allaient augmenter de 9.6 p. 100. C'était maquiller la réalité totalement, complètement, frauduleusement. Ce maquillage a été répété cet après-midi par le président du Conseil du Trésor (M. Gray). Il le sait. Il faut comparer des oranges à des oranges, pas des oranges à des pommes. Le président du Conseil du Trésor compare ce qu'il a dépensé jusqu'ici dans l'année budgétaire et ce qu'il entend dépenser d'ici au 31 mars avec les prévisions de dépenses de l'an prochain, qui sont toujours beaucoup trop faibles.

Permettez-moi de faire le parallèle avec ce qu'il a dit à la Chambre au cours des années précédentes. En 1982-1983, le gouvernement a présenté ses prévisions de dépenses. Les députés se souviendront certainement de la partie I du plan de dépenses du gouvernement. Ce livre disait que le gouvernement dépenserait environ 76.3 milliards. En réalité c'est 81.15 milliards qu'il a dépensés. Si l'on compare ses dépenses à d'autres postes, on constate que le ministre a dépensé près de 7 milliards de dollars de plus que ce qu'il avait dit il y a un an. Quand il dit que ses dépenses vont augmenter de 9.6 p. 100, c'est par rapport à l'ensemble des dépenses prévues dans le budget principal, ainsi que dans les budgets supplémentaires A, B et C de l'année dernière. Mais le budget principal de cette année ne comprend pas la perte prévue de 600 millions de dollars de Postes Canada, non plus que les sommes que le gouvernement devra vraisemblablement verser pour continuer à dépanner les sociétés Canadair et de Haviland.

• (1530)

Que comprend au juste le budget principal? Le montant minimum que le gouvernement entend dépenser. L'année dernière, il a dû s'adresser à nouveau à la Chambre pour demander 7 milliards de dollars de crédits supplémentaires. Et il devra apparemment lui en redemander. Par le biais du budget supplémentaire C dont la Chambre n'a pas encore été saisie, il demande \$1,850,017,341, et cela aussi c'est compris. C'est un budget de dépenses élaboré par un gouvernement qui a perdu la notion des choses et nous ne savons pas où il s'en va. Le gouvernement déclare qu'il a prévu les dépenses d'urgence en constituant une réserve centrale de 1 p. 100 et une réserve d'enveloppes de 3 p. 100. Mais l'expérience nous enseigne que ces réserves n'en sont pas. Le fait est que si nous examinons le bilan du gouvernement depuis qu'il a accédé au pouvoir le 18